



Effets de l'uranium appauvri sur la santé

Rapport du Secrétariat

1. Lors de sa cent septième session, le Conseil exécutif a décidé d'inclure à l'ordre du jour de la Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé les effets de l'uranium appauvri sur la santé.¹

L'URANIUM ET L'URANIUM APPAUVRI

2. L'uranium est un élément naturel utilisé entre autres pour la production de l'énergie atomique. On trouve principalement dans la nature trois isotopes radioactifs : U-238, U-235 et U-234.

3. L'uranium appauvri est un produit secondaire de l'industrie nucléaire lorsqu'elle procède à l'enrichissement de l'uranium qui consiste à prélever pratiquement tout l'isotope radioactif U-234 et environ les deux tiers de l'U-235. L'uranium appauvri se compose donc presque entièrement d'U-238 et sa radioactivité se situe à environ 60 % de celle de l'uranium naturel. Il contient également des traces d'autres isotopes radioactifs, introduits au cours du processus.

4. Du point de vue chimique, physique et toxicologique, l'uranium appauvri se comporte de la même manière que l'uranium naturel sous forme métallique. Les fines particules de ces deux métaux s'enflamment facilement et produisent des oxydes.

5. Dans le civil, l'uranium appauvri a trouvé des applications dans la production de contrepoids pour les avions et de boucliers de protection pour les unités de radiothérapie ou le transport d'isotopes radioactifs. On l'utilise pour le blindage des chars d'assaut, les munitions antichars, les missiles et les projectiles à cause de sa forte densité, de son point de fusion et de sa grande disponibilité.

ACTION DE L'OMS

6. L'OMS collabore avec les organismes internationaux travaillant sur le sujet, que ce soit au sein ou en dehors de l'Organisation des Nations Unies : le PNUE, l'AIEA, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Commission européenne. Le CIRC apporte son concours à l'examen des études scientifiques portant sur les travailleurs et le personnel militaire exposés à l'uranium et à l'uranium appauvri, ainsi qu'à la préparation d'un protocole pour des études épidémiologiques complètes.

¹ Décision EB107(3).

7. A la suite de la demande du Gouvernement iraquien à propos des conséquences éventuelles de la guerre du Golfe pour l'hygiène de l'environnement, le Bureau régional OMS de la Méditerranée orientale a envoyé en 1995 une mission en Iraq pour examiner le registre national des cancers et donner un avis sur leur incidence. Une deuxième mission s'est rendue dans ce pays en août 1998 pour formuler un avis sur les possibilités d'enquêter sur l'augmentation du nombre des cas de leucémie signalés dans les gouvernorats du sud. A la fin du mois de janvier 2001, une autre mission a visité le pays pour évaluer la situation des maladies non transmissibles, dont le cancer, et donner un avis sur le renforcement des initiatives nationales de prévention et de lutte. Une réunion avec les scientifiques iraqiens (à Genève, en avril 2001) devrait permettre la finalisation d'un plan de coopération.

8. En réponse à la requête de la Mission des Nations Unies au Kosovo, une équipe de l'OMS s'est rendue sur place du 22 au 31 janvier 2001 pour donner un avis sur les allégations évoquant des risques éventuels pour la santé des populations en relation avec l'exposition à l'uranium appauvri et à d'autres agents polluants.¹ Ce rapport concorde avec l'avis donné le 6 mars 2001 par les experts scientifiques de la Commission européenne et avec la publication, le 13 mars 2001, des résultats obtenus après le prélèvement d'échantillons de résidus d'uranium appauvri et leur analyse par une équipe scientifique et technique au Kosovo.²

9. L'aide-mémoire N° 257, paru en janvier 2001, a été publié à l'intention des gouvernements, des médias et du grand public. Il fait le point des connaissances sur le sujet, en abordant aussi les risques potentiels pour la santé de l'homme.

10. L'OMS est en train de finaliser une monographie qui résume les résultats des études scientifiques couvrant les sources et les propriétés de l'uranium et de l'uranium appauvri, leur utilisation, le comportement dans l'organisme à la suite d'une exposition, les risques chimiques et radiotoxiques, les recommandations pour le suivi médical, la prise en charge médicale, les mesures de précaution, les normes de santé publique et les recommandations pour la recherche. On trouvera en annexe du présent document un résumé de ces résultats.

11. L'AIEA, le PNUE et l'OMS, conformément à leurs mandats respectifs, étudieront ensemble la nécessité de préparer de nouvelles missions dans les régions où l'uranium appauvri a été utilisé au cours de conflits militaires.

MESURES A PRENDRE PAR L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

12. L'Assemblée de la Santé est invitée à prendre note du rapport.

= = =

¹ Rapport devant être publié sur le site Web de l'OMS : <http://www.who.int>.

² Depleted uranium in Kosovo: post-conflict environment assessment (L'uranium appauvri au Kosovo : évaluation de l'environnement après le conflit). UNEP Balkans, 2001 : <http://www.balkans.unep.ch>.